

ATTRACTIVITE DE LA RECHERCHE CLINIQUE

La qualité de la recherche clinique devient de plus en plus importante avec le développement de la médecine personnalisée, qui nécessite de multiples compétences autour des patients et des plateformes techniques spécialisées. La compétition est très vive entre pays pour attirer une activité indispensable au développement d'une médecine de pointe et qui donne un accès rapide aux progrès médicaux. Or, plusieurs indicateurs montrent une stagnation voire un recul de la recherche clinique industrielle en France avec une sous-représentation des centres français dans les essais internationaux¹.

Ces dernières années, en France, une série de mesures ont été prises en faveur de la recherche clinique : des délais d'autorisation réglementaire plus compétitifs, la mise en place des Centres d'investigations cliniques au sein des centres hospitaliers, et la création en 2007 du CENGEPS (Centre national de gestion des essais de produits de santé)². Mesures qui doivent toutefois être renforcées. Le gouvernement doit aussi prendre en compte le fait que l'organisation des circuits financiers dans les CHU avec notamment la tarification à l'activité est un obstacle majeur au développement de la recherche clinique.

Lors du Conseil stratégique de santé d'octobre 2009, des propositions ont été faites afin d'améliorer la recherche clinique en insufflant un nouvel élan. L'une d'entre elles était la valorisation de l'image des essais cliniques grâce à l'implication des associations de patients et l'information du grand public. La gestion des contrats d'études réalisées à l'hôpital par des fondations habilitées à recevoir des fonds privés pourrait également être un élément positif. Autres idées : le renforcement de la coordination des Comités de protection des personnes, et l'adoption d'un cadre réglementaire pour les recherches non interventionnelles (proposition de loi relative aux recherches sur la personne).

Convaincu de la nécessité de posséder une recherche clinique performante, les entreprises du LIR appellent à une mobilisation des forces publiques et privées et à la multiplication des partenariats pour que la France reste un pays attractif pour la recherche clinique internationale. Il en va du traitement de nos malades, mais aussi de l'expertise de notre recherche et de notre future place dans l'économie des sciences du vivant.

1 Etude 2010 sur l'attractivité de la France pour les essais cliniques (ARIIS)

2 Informations sur le CENGEPS : <http://www.cengeps.fr/>



Trois questions à Soizic Courcier, directrice des affaires médicales et réglementaires, de GSK France.

La France progresse-t-elle dans l'organisation des essais cliniques internationaux ?

Les pays de l'Est, d'Amérique Latine ou d'Asie sont de plus en plus compétitifs. En 2010, l'ensemble des efforts déployés en France a seulement permis à la France de maintenir sa position sur l'échiquier mondial. Il faut absolument poursuivre et même accélérer ces efforts pour rester dans la course.

Quel est notre point faible ?

Les délais de signature des contrats hospitaliers restent largement un handicap majeur dans notre performance, malgré une amélioration dans les dernières années. C'est un point essentiel à régler au plus vite.

Comment regagner des places ?

Nous avons des points forts en recherche clinique, dans les domaines de l'oncologie et des maladies rares. Nous devons prendre pour exemple ces types d'organisations et les déployer dans d'autres aires thérapeutiques, où la France possède des atouts indéniables, comme la maladie d'Alzheimer, ou encore l'immuno-inflammation. Nos maisons mères reconnaissent également la simplicité des autorisations à obtenir auprès de l'Afssaps et du Comité de protection des personnes. C'est un facteur d'attractivité à maintenir.